

Image not found or type unknown



Publicité mensongere ? Arnaque clientele

Par **EARC**, le **10/02/2023 à 11:56**

Bonjour, je me permet de poster un message ici suite a un problème rencontré en magasin; je m'explique : rnrnJe suis client en hypermarché et dans un bac promotionnel (bien indiqué avec balisage autour du frigo) en boucherie je vois 2 produits (viande bovine / meme morceau) l'un a cote de l'autre, le premier respectant la promotion a 12€ / le kilo mais juste a cote en format legerement plus petit le morceau a 23€ / le kilo. la promo n'indique pas le format ni quelconques informations sur le format de la barquette ****sauf en caissettes**** difficile de faire la différence si on ne travaille pas sur place.rnrnPouvez vous me confirmer ou non la présence d'une arnaque clientele / publicité mensongere sur cet evenement et si oui les sanctions que peut rencontrer le magasin ? rnrnJe vous remercie d'avance

Par **Lag0**, le **10/02/2023 à 12:41**

Bonjour,rnrnUn article a pu être déplacé par un client, c'est courant...

Par **jodelariege**, le **10/02/2023 à 12:48**

bonjour rnrnje pense aussi qu'un client a déplacé un produit rnrnle principal est le prix marqué sur l'emballage; il faut toujours vérifier le prix

Par **amajuris**, le **10/02/2023 à 13:30**

bonjour, dans les hypermarché, il existe des lecteurs de code barre qui permettent de vérifier les prix affichés. de la à parler d'arnaque clientèle ou de publicité mensongère et de sanctions, il ne faut pas exagérer. salutations

Par **EARC**, le **10/02/2023 à 19:19**

Ah non je ne parle pas d'un produit déplacé par un client ce qui est courant mais bien d'une dizaine de barquette placée volontairement par l'équipe en rayon. Pour travailler en commerce je connais ces colis déplacés par des clients mais cette fois ci c'est bien fait volontairement par le magasin. Donc si le produit est dans ce bac promotionnel sans l'être mais que le format légèrement plus grand est en promotion cela porte à confusion, donc le magasin est en tord ?

Par **jodelariege**, le **10/02/2023 à 19:33**

il y a t il bien écrit 23 euros le kilo sur la barquette mélangée aux autres barquettes à 12 euros le kilo??

Par **amajuris**, le **10/02/2023 à 20:11**

si l'étiquette est exacte, il ne peut pas y avoir confusion.